

MUNICIPALES 2026 : QUELS ENSEIGNEMENTS EN OUTRE-MER ?

Jeanne Belanyi

09/04/2026

Si des conclusions nationales ont été tirées des élections municipales, la diversité des dynamiques locales est d'autant plus grande dans les territoires ultramarins. De cette pluralité, Jeanne Belanyi, directrice de l'Observatoire des outre-mer de la Fondation, tire cinq enseignements : une offre politique importante, un clivage partisan moins marqué, des thématiques différenciées par rapport à l'Hexagone, une implantation locale du Rassemblement national limitée et une recomposition des équilibres politiques locaux.

Largement commentés, les résultats des élections municipales de 2026 ont rapidement dépassé le cadre local pour apparaître comme un indicateur des équilibres politiques nationaux. À un an de l'élection présidentielle, responsables politiques et observateurs n'ont pas résisté à la tentation d'y voir un thermomètre de la vie politique française, voire un terrain d'anticipation des rapports de force de 2027.

Les réactions qui ont suivi le second tour en témoignent. Chacun s'est attaché à construire un récit favorable à son camp, mettant en avant ses gains et ses percées. Dans ce cadre, les municipales ont été largement interprétées à travers des dynamiques nationales plus larges, notamment celle de la progression de l'extrême droite.

Pourtant, cette lecture comporte des limites, les élections municipales obéissant à des logiques spécifiques, où l'ancrage local des candidats, leurs trajectoires individuelles et leur capacité à mobiliser un réseau de proximité jouent un rôle déterminant. Le niveau local possède ainsi sa dimension propre, irréductible aux seules logiques nationales.

Ainsi, si ces élections s'inscrivent dans un contexte politique général, elles ne peuvent être réduites à une simple projection des rapports de force nationaux, car elles mettent aussi en lumière une manière de faire de la politique, mais également de structurer l'offre électorale ou encore de mobiliser les électeurs.

C'est précisément ce que révèle l'analyse des territoires ultramarins. En décalant le regard vers ces

espaces souvent délaissés par le prisme médiatico-politique national, les municipales apparaissent sous un autre jour, mettant en évidence non seulement des dynamiques locales spécifiques, mais aussi, en creux, les transformations à l'œuvre dans l'ensemble du système politique français.

Rappelons toutefois que ces territoires se caractérisent avant tout par la diversité de leurs trajectoires historiques, sociales et institutionnelles. Il ne s'agit donc ni de les appréhender comme un ensemble homogène, ni de plaquer sur eux des catégories d'analyse uniformes.

Outre-mer / Hexagone : des dynamiques politiques locales différenciées

La France dite d'outre-mer compte 212 communes réparties sur plusieurs territoires : 48 en Polynésie française, 34 en Martinique, 33 en Nouvelle-Calédonie, 32 en Guadeloupe, 24 à La Réunion, 22 en Guyane, 17 à Mayotte et 2 à Saint-Pierre-et-Miquelon. À l'inverse, certains territoires – Saint-Barthélemy, Saint-Martin ou encore Wallis-et-Futuna – ne sont pas structurés en communes, en raison de statuts institutionnels spécifiques ou d'organisations coutumières qui reposent sur d'autres formes de gouvernance locale.

Dans cet ensemble, près de 790 listes¹ ont été déposées pour les élections municipales de 2026, soit une densité particulièrement élevée rapportée au nombre de communes. Dans certains cas, la concurrence atteint des niveaux exceptionnels, comme à Sainte-Suzanne à La Réunion où jusqu'à onze listes se sont affrontées², illustrant une fragmentation et une intensité politique rarement observées à l'échelle hexagonale.

Cette surabondance de candidatures ne relève pas d'un simple effet mécanique : elle traduit une forte vitalité démocratique locale, mais aussi des logiques politiques spécifiques, liées à l'ancrage territorial, à la personnalisation des rapports politiques et à la centralité du niveau municipal dans la gestion des enjeux du quotidien.

C'est à partir de ce contraste entre Hexagone et outre-mer que se dégagent trois enseignements majeurs : une offre politique profondément différenciée, des logiques partisans spécifiques et un niveau d'investissement électoral particulièrement marqué dans les territoires ultramarins.

Une offre politique surabondante dans les outre-mer face à une raréfaction hexagonale

Les élections municipales de 2026 mettent en lumière une divergence marquée entre l'Hexagone et les territoires ultramarins en matière d'offre politique. À l'échelle nationale, la tendance est clairement à la raréfaction des candidatures. Avec plus de 50 000 listes déposées pour 35 000 communes³, la moyenne s'établit à 1,4 liste par commune. Surtout, près de 68% des communes ne comptaient qu'une seule liste⁴, rendant dans ces cas l'issue du scrutin largement prévisible, voire jouée d'avance.

À l'inverse, les territoires ultramarins présentent une configuration radicalement différente. Avec près de 790 listes pour 212 communes⁵, la moyenne atteint environ 3,7 listes par commune, soit plus du double de celle observée en Hexagone. Dans de nombreuses communes, la compétition électorale se structure autour de trois à cinq listes, et peut parfois atteindre des niveaux encore plus élevés, comme à Sainte-Suzanne à La Réunion ou au Prêcheur en Martinique, où respectivement onze et six listes étaient en présence au premier tour.

Ces configurations donnent lieu à des triangulaires, voire des quadrangulaires fréquentes, traduisant une hyper-concurrence politique locale. Contrairement à l'Hexagone, les élections municipales en outre-mer demeurent un espace de confrontation politique intense, où l'offre électorale reste fournie.

Cette divergence se retrouve dans le déroulement même du scrutin. En France hexagonale, la combinaison du faible nombre de listes et du poids des équipes sortantes conduit à une stabilisation massive dès le premier tour : dans une large majorité de communes (93%), le ou la maire a été élu/élue immédiatement. À l'inverse, dans les territoires ultramarins, « seuls » la moitié des maires ont été élus dès le premier tour. Les élections y ont donc été beaucoup plus souvent disputées, avec un recours plus fréquent au second tour, signe d'une compétition réelle et non verrouillée.

Au-delà des chiffres, cette opposition révèle deux rapports distincts à la politique locale. Là où l'Hexagone peut apparaître comme expérimentant une forme de dépolitisation municipale, les territoires ultramarins demeurent des espaces où la compétition politique reste vive, structurante et socialement investie, confirmant le rôle central du niveau communal dans l'expression des dynamiques politiques.

Des logiques partisans moins idéologiques, plus territorialisées

Ces élections municipales ont également mis en lumière l'articulation différenciée des logiques partisans entre l'Hexagone et les territoires ultramarins. En France hexagonale, la vie politique demeure largement structurée autour de partis nationaux identifiés, tels que Les Républicains, le Parti socialiste, La France insoumise ou le Rassemblement national, pour ne citer qu'eux, qui organisent l'offre électorale et structurent les clivages politiques.

Outre-mer, si cette structuration existe, elle est nettement moins déterminante. Les partis nationaux y sont certes présents, parfois implantés, mais ils ne structurent pas de manière hégémonique la vie politique locale. À leur place, on observe une forte prégnance de formations locales, de mouvements autonomistes ou encore de coalitions sans étiquette, qui reflètent des trajectoires historiques et politiques propres à chaque territoire.

Dans plusieurs cas, ces formations se sont construites autour d'enjeux spécifiques comme l'autonomie institutionnelle, le rapport à l'identité ou à l'État, qui ne trouvent pas toujours d'équivalent direct dans les clivages hexagonaux. Des partis comme le Parti progressiste martiniquais (PPM), ou encore certaines formations indépendantistes, témoignent de cette structuration politique distincte, ancrée dans l'histoire et les réalités locales.

Dès lors, là où le système partisan hexagonal repose sur des clivages idéologiques relativement stabilisés, les territoires ultramarins sont davantage marqués par des logiques territoriales, historiques et sociales, produisant des configurations politiques plus fluides, moins lisibles à l'aune des catégories nationales.

Cette spécificité trouve une traduction concrète dans les élections municipales, marquées par une multiplication des listes qualifiées de « divers gauche », « divers droite » ou sans étiquette, ainsi que des alliances mouvantes et évolutives, souvent recomposées entre les deux tours. Le clivage partisan y apparaît moins structurant que les dynamiques locales.

Pour autant, cette moindre centralité des partis ne signifie pas une moindre politisation. Elle renvoie à une autre manière de faire de la politique. Les systèmes politiques contemporains tendent ainsi à voir s'affaiblir le rôle des partis comme cadres exclusifs de la représentation, au profit de formes plus incarnées et territorialisées de l'engagement politique.

Dans les territoires ultramarins, cette évolution semble prendre la forme d'un vote qui ne s'organise pas d'abord autour d'une étiquette partisane, mais autour de l'ancrage territorial des candidats, de leurs réseaux locaux et de leur capacité à agir concrètement sur les conditions de vie des

habitants.

Élection municipale : un scrutin investi politiquement

Les élections municipales de 2026 s'inscrivent dans un contexte plus large de défiance à l'égard de la classe politique, particulièrement marquée à l'échelle nationale. Les enquêtes d'opinion montrent de manière constante que les institutions politiques centrales (gouvernement, Parlement) souffrent d'un niveau de confiance faible. Le maire demeure, en revanche, l'élu bénéficiant du niveau de confiance le plus élevé, recueillant un taux de 60%, tandis que la confiance à l'égard des députés atteint un niveau historiquement bas à 20%⁶.

Ce contraste éclaire en partie la place singulière des élections municipales dans le paysage électoral français. Pourtant, même ce scrutin local n'échappe pas totalement à l'érosion de la participation observée à l'échelle nationale. En Hexagone, le premier tour des municipales de 2026 enregistre un niveau de participation historiquement bas (hors contexte sanitaire)⁷, en recul de plus de dix points par rapport aux scrutins de 2008 ou de 2014. Cette baisse témoigne de la diffusion du désenchantement politique, y compris au niveau communal.

Cependant, cette dynamique ne se vérifie pas de la même manière dans les territoires ultramarins, où les élections municipales continuent de constituer le scrutin le plus investi politiquement.

Le contraste est particulièrement net lorsqu'on compare les niveaux de participation selon les types d'élection. Lors du second tour de l'élection présidentielle de 2022, le taux d'abstention moyen en outre-mer atteignait environ 53%, contre 28% en Hexagone⁸, soit un écart de près de 25 points. De la même manière, les élections législatives de 2024 ont été marquées par une abstention très élevée dans les territoires ultramarins : 65% en Guadeloupe, 67% en Martinique et jusqu'à 73% en Guyane⁹.

En contraste, les municipales de 2026 enregistrent des niveaux de participation nettement plus élevés. Pour l'ensemble des territoires ultramarins, la participation s'approche ou dépasse les 50% au premier tour et enregistre, dans bien des cas, une hausse de la mobilisation des électeurs au second tour, traduisant une mobilisation bien plus forte que pour les scrutins nationaux, bien que des écarts restent marqués selon les communes. En Martinique, le taux de participation est ainsi passé de près de 48% au premier tour à 51,57% le 22 mars 2026. Le cas le plus emblématique reste celui de Mayotte, où la participation est passée de 58,20% à 59,10%¹⁰.

Ce différentiel révèle un rapport spécifique au vote. Là où les élections nationales apparaissent

souvent lointaines et peu connectées aux réalités quotidiennes, les élections municipales sont perçues comme directement liées aux conditions de vie des habitants. Dans un contexte ultramarin où l'État est souvent perçu comme distant, voire défaillant, les citoyens se tournent prioritairement vers les élus locaux pour exprimer leurs attentes, les élections municipales outre-mer apparaissant ainsi comme un espace privilégié de politisation, où se concentrent à la fois les attentes sociales et la confiance relative dans l'action publique.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Municipales 2026 : entre désengagement de l'État et (dés)ajustements politiques

Au-delà des dynamiques de structuration de l'offre politique, les élections municipales ont mis en lumière des tensions dans l'organisation de l'action publique et des équilibres politiques locaux. Plusieurs évolutions peuvent être soulignées. D'abord, un déplacement des attentes sociales vers le niveau communal, dans un contexte de désengagement de l'État. Ensuite, un désajustement entre l'offre politique du parti national d'extrême droite et les réalités locales, limitant la capacité d'implantation du Rassemblement national. Enfin, une recomposition progressive du paysage politique, marquée par la fragilisation de figures établies et la montée d'incertitudes quant aux équilibres à venir.

Des élections municipales réceptacles de frustrations sociales dépassant le cadre local

Les élections municipales de 2026 dans les territoires ultramarins ont été largement structurées par des préoccupations concrètes et immédiates. Logement, accès aux soins, coût de la vie, transports ou encore continuité territoriale ont constitué le cœur des débats locaux, traduisant l'intensité des attentes sociales exprimées par les habitants.

Ces préoccupations s'inscrivent dans des réalités particulièrement marquées. À La Réunion, plus

d'un habitant sur trois vit sous le seuil de pauvreté, plus d'un sur deux en Guyane¹¹, tandis que la crise du logement concerne, à l'échelle ultramarine, des dizaines de milliers de personnes¹². Pour autant, une grande partie des enjeux mis au cœur des campagnes municipales ne relève pas directement des compétences communales. L'accès aux soins, la régulation des prix, les politiques du logement ou encore la continuité territoriale sont, pour l'essentiel, des compétences de l'État ou de ses opérateurs.

Ce décalage révèle une évolution singulière : les élections municipales deviennent le réceptacle de frustrations sociales liées à une déresponsabilisation, un désengagement de l'État sur des politiques publiques dont le pilotage demeure, pourtant, national. Les communes se retrouvent donc perdantes au tirage et au grattage : au tirage, d'abord, car les maires disposent d'une marge de manœuvre largement amputée du fait de l'érosion continue de l'autonomie fiscale des communes ; au grattage, ensuite, car malgré les baisses de dotation la réduction des dépenses publiques et des mécanismes de compensation financière, qui peinent à remplacer les ressources fiscales perdues, les communes se retrouvent contraintes, pour répondre aux besoins quotidiens de leurs administrés, de pallier l'incurie de l'État dans des domaines relevant pourtant de sa compétence.

Le cas de l'accès aux soins est à cet égard particulièrement éclairant. Face à la pénurie de médecins, certaines communes, à l'image de Sinnamary en Guyane¹³, développent des centres de santé municipaux ou mettent en place des dispositifs d'attractivité pour les professionnels de santé. Or, cette dynamique s'inscrit en creux dans un cadre où l'État, compétent en matière d'organisation du système de santé *via* les Agences régionales de santé (ARS), peine à corriger les déséquilibres territoriaux. L'absence de régulation plus contraignante de l'installation des médecins contribue ainsi à transférer *de facto* la responsabilité vers les élus locaux.

Cette situation engendre une forme de mise en concurrence des communes, contraintes de mobiliser leurs propres ressources pour attirer des services essentiels, au risque d'accentuer les inégalités territoriales.

Plus largement, ces municipales mettent en lumière un déplacement silencieux des responsabilités publiques : si l'État conserve les compétences, la gestion des attentes et des tensions sociales repose, quant à elles, de plus en plus sur les maires.

Les limites de l'implantation du Rassemblement national en outre-mer

L'un des enseignements majeurs des élections municipales de 2026 réside dans la faible

implantation locale du Rassemblement national (RN) dans les territoires ultramarins. Contrairement à l'Hexagone, où le parti poursuit progressivement sa stratégie d'ancrage municipal, le RN demeure, dans les territoires ultramarins, peu structuré et faiblement implanté, ne présentant qu'un nombre limité de listes.

Cette faiblesse organisationnelle s'inscrit d'ailleurs dans une tendance plus large. À l'échelle nationale, le RN n'a présenté qu'environ 600 listes municipales, dont près de la moitié étaient concentrées dans cinq départements, traduisant une implantation encore très inégale. Dans les outre-mer, cette fragilité est encore plus marquée, en raison du manque de cadres locaux, de réseaux militants et de figures d'ancrage territorial. Seules sept listes explicitement enregistrées sous l'étiquette RN¹⁴ ont ainsi été présentées à l'échelle des départements et régions d'outre-mer (DROM), toutes ayant été déposées à La Réunion (Petite-Île, Saint-André, Saint-Benoît, Saint-Denis, Saint-Paul, Sainte-Marie, Sainte-Rose).

Si des exceptions existent, à l'image de la réélection dès le premier tour d'un maire RN à La Plaine-des-Palmistes à La Réunion, elles ne traduisent pas une dynamique d'ensemble. Le cas de Johnny Payet, seul maire RN ultramarin, est par ailleurs intéressant, ce dernier ayant été élu aux municipales de 2020 sous l'étiquette floue de divers droite, et réélu en 2026, encore une fois sans l'investiture du RN. Cette stratégie de contournement de l'étiquette partisane par le biais de « listes d'ouverture » témoigne d'une absence d'ancrage local mais aussi d'une dynamique d'implantation diffuse, presque masquée, qui peut rendre plus complexe la lecture politique du phénomène.

Si le RN ne constitue ainsi pas, à ce stade, un acteur structurant de la vie politique municipale ultramarine, cette faible implantation locale contraste avec la progression électorale observée lors des scrutins nationaux récents. Lors de l'élection présidentielle de 2022, les territoires ultramarins ont été marqués au deuxième tour par des scores significatifs en faveur du RN (69,6% en Guadeloupe, 60,8% en Martinique ou encore 60,7% en Guyane), traduisant un vote de protestation lié à un sentiment d'abandon et une défiance accrue envers l'État.

Plus largement, ce vote est souvent analysé davantage comme l'expression d'un malaise social et territorial (inégalités persistantes, conditions socio-économiques dégradées, difficultés d'accès aux services publics) que comme une adhésion structurée au projet politique du RN.

Cette dynamique s'est confirmée lors des élections législatives de 2024, marquées par une progression notable du parti dans plusieurs territoires. À La Réunion, l'ensemble des candidats RN se sont qualifiés pour le second tour¹⁵, avec des scores avoisinant les 25%, contre 13% en 2022 ; à Mayotte, le RN a fait élire pour la première fois une députée, dans un contexte de crise sociale et

migratoire ; en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane, les candidats RN ont également enregistré des hausses significatives de leurs scores.

Ces résultats traduisent une capacité à capter un vote de contestation, mais ne se traduisent pas, pour autant, par une implantation durable à l'échelle locale. Plusieurs facteurs permettent certainement d'expliquer ce décalage, à commencer par le poids des réseaux politiques locaux, souvent structurés autour de logiques d'interconnaissance, de trajectoires familiales ou de clientèles territoriales, ce qui constitue un obstacle non négligeable à l'implantation d'un parti encore peu enraciné. À Mayotte, alors même que le parti frontiste avait réalisé des scores élevés aux dernières élections, le Rassemblement national n'a investi aucun candidat à l'occasion des municipales, confirmant ainsi un ancrage inabouti et une structuration locale défailante¹⁶.

La nature même des enjeux municipaux a pu limiter la portée du discours du RN. Comme évoqué précédemment, les campagnes locales outre-mer sont dominées par des problématiques sociales concrètes (logement, vie chère, mobilités de proximité) sur lesquelles le parti apparaît peu outillé. À l'inverse, les thèmes sur lesquels il construit traditionnellement son discours, notamment la sécurité ou l'immigration, peuvent apparaître en décalage, lors des élections municipales, marquées par une personnalisation du vote, avec les priorités exprimées par les populations.

Un paysage politique en recomposition : fragilisation des positions établies et incertitudes à venir

Les élections municipales de 2026 mettent en lumière une fragilisation des figures politiques installées et, plus largement, une recomposition en cours des équilibres politiques locaux.

Un premier élément notable réside dans les difficultés rencontrées par plusieurs élus nationaux engagés dans les scrutins municipaux. En Guyane, la sénatrice et ancienne maire de Cayenne, Marie-Laure Phinera-Horth, qui siège au sein du groupe Rassemblement des démocrates progressistes indépendants (RDPI), a échoué à reconquérir la capitale, largement devancée par la maire sortante Sandra Trochimara, réélue avec plus de 70% des suffrages¹⁷. Anciennement alliées¹⁸, toutes deux menaient des listes classées divers gauche. À Mayotte, le sénateur Saïd Omar Oili, pourtant figure politique établie et membre de la majorité présidentielle, a été distancé dans sa commune de Dzaoudzi-Labattoir par un ancien proche, Mikidache Houmadi (finalement battu au second tour).

À La Réunion, plusieurs parlementaires ont également été mis en échec. Jean-Hugues Ratenon, député de La France insoumise, a été battu dès le premier tour par Patrice Selly, divers gauche, à

Saint-Benoît. Émeline K/Bidi, députée au sein du groupe Gauche démocrate et républicaine (GDR), candidate à Saint-Pierre, a finalement été battue au second tour par le maire sortant divers droite, David Lorion. Au Tampon, l'ancienne députée du groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (Liot) Nathalie Bassire est arrivée en troisième position. Quant à Frédéric Maillot, député GDR, arrivé en tête au premier tour à Sainte-Suzanne, il a finalement été battu au second tour.

Ces résultats traduisent une réalité : le capital politique acquis à l'échelle nationale ne se convertit pas mécaniquement en légitimité locale. Cette fragilisation ne concerne pas uniquement les parlementaires. En Guadeloupe, le président de région Ary Chalus a été battu à Baie-Mahault, tandis qu'à La Réunion, le président du Conseil départemental, Cyrille Melchior, a également été défait à Saint-Paul. Ces revers électoraux interrogent la solidité des exécutifs départementaux et régionaux en place et pourraient avoir des répercussions sur les échéances à venir, notamment les élections départementales et régionales de 2028.

Parallèlement, ces municipales révèlent des dynamiques de fragmentation et de recomposition plus profondes. En Nouvelle-Calédonie, le scrutin a été marqué par une dispersion inédite du vote indépendantiste, reflétant un paysage politique en recomposition. L'Union nationale pour l'indépendance (UNI) et le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), traditionnellement associés, ont présenté des listes distinctes dans l'ensemble des communes.

Plus largement, la campagne en Nouvelle-Calédonie a largement dépassé les enjeux municipaux *stricto sensu*. Les responsables indépendantistes ont inscrit ces élections dans un cadre politique plus large, marqué par les discussions en cours sur l'avenir institutionnel du territoire. La dénonciation du projet dit « Bougival-Oudinot » et la critique d'un « passage en force » de l'État témoignent d'une politisation des scrutins locaux autour de questions nationales et institutionnelles.

Conclusion

Pour conclure, rappelons que ces élections municipales de 2026 invitent à dépasser toute lecture homogénéisante des dynamiques démocratiques à l'œuvre dans les territoires ultramarins. Si elles ont confirmé un niveau d'investissement politique local plus élevé que pour les scrutins nationaux, elles révèlent aussi des configurations différenciées et façonnées par des trajectoires historiques, sociales et institutionnelles propres à chaque territoire.

Si l'offre politique en outre-mer est apparue particulièrement dense et concurrentielle, contrastant avec la raréfaction hexagonale observée, à l'instar de l'Hexagone où plusieurs travaux ont

récemment mis en lumière l'impact de phénomènes de désinformation ou de dynamiques algorithmiques sur le scrutin municipal, certains territoires ultramarins connaissent également des situations qui interrogent les conditions d'expression du vote.

Sans qu'il soit possible ni pertinent d'en tirer des conclusions générales, des éléments ponctuels, qu'il s'agisse de pratiques d'influence électorale, d'échanges de votes contre des avantages matériels ou encore d'un recours accru aux procurations dans certains contextes¹⁹, invitent en effet à nuancer l'idée d'un dynamisme démocratique univoque. Ces phénomènes (qui existent sous des formes diverses sur l'ensemble du territoire national) rappellent que la vitalité électorale observée dans bien des territoires ultramarins ne se mesure pas uniquement à l'intensité de la participation ou au nombre de candidatures. S'ils ne l'invalident pas, ces éléments invitent ainsi, au cas par cas, à la nuancer.

1. « **Municipales 2026 : les listes des Outre-mer en chiffres** », Outre-mer la 1^{re}, 28 février 2026.
2. Hermione Razafinarivo, « **Municipales 2026 : 124 listes officiellement déposées à La Réunion** », Réunion la 1^{re}, 27 février 2026.
3. « **Municipales 2026 : 50 478 listes candidates au premier tour** », Vie publique, 28 février 2026.
4. François Vignal, « **68% des communes n'ont qu'une liste pour les municipales : « Démocratie confisquée » ou « illusion d'optique » liée au nouveau mode de scrutin ?** », Public Sénat, 3 mars 2026.
5. « **Municipales 2026 : les listes des Outre-mer en chiffres** », Outre-mer la 1^{re}, 28 février 2026.
6. *Baromètre de la confiance politique 2026*, Cevipof, 9 février 2026.
7. Le taux de participation à l'échelle nationale s'établissait à 57,17% au premier tour et à 57,38% au second.
8. Pascaline David, « **En outre-mer, l'abstention et Marine Le Pen en tête du second tour de la présidentielle** », *Le Monde*, 25 avril 2022.
9. « **Les outre-mer restent en marge des débats électoraux nationaux** », RCI, 11 avril 2025.
10. Jérôme Doux, « **À Mayotte, des élections municipales sous le signe du renouveau** », *Ouest-France*, 24 mars 2026.
11. « **Outre-mer : une pauvreté et des inégalités de revenus bien plus élevées** », Observatoire des inégalités, 31 mars 2025.
12. Assemblée nationale, commission des affaires économiques, *Rapport sur la proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'indécence du logement social dans les départements et régions d'outre-mer*, déposé le 22 mai 2024.
13. Michel-Ange Jérémie, « Accéder à la santé en zone rurale : vers une innovation territoriale ultramarine », dans Amandine Clavaud, Timothée Duverger et Achille Warnant (coord.), *La social-écologie en action. 15 expérimentations municipales*, Fondation Jean-Jaurès, 5 février 2026.
14. Datagouv, *Élections municipales 2026 – Listes candidates au premier tour*.
15. Olivier de Larichaudy, « **Élections législatives 2024 : le Rassemblement national se qualifie pour la première fois au second tour à La Réunion** », Réunion la 1^{re}, 1^{er} juillet 2024.
16. Jérôme Talpin, « **Municipales à Mayotte : les maires sortants à l'épreuve de leur gestion du cyclone Chido** », *Le Monde*, 11 mars 2026.
17. Nahomie Perigny, « **Cayenne : Sandra Trochimara triomphe** », *France-Guyane*, 15 mars 2026.
18. L'édile et la sénatrice ont cofondé en 2016 le parti de gauche Nouvelle Force de Guyane (NFG).
19. Gérome Guitteau, « **Kourou : « On a acheté mon vote pour 150 euros »** », *France-Antilles*, 20 mars 2026 ; Raphaël Cann,

« Une enquête ouverte pour de potentielles procurations frauduleuses enregistrées lors du premier tour à Bouéni »,
Mayotte la^{ère}, 22 mars 2026.